



Foire aux questions



• Les Affectations :

Comment être affecté au lycée V. Lépine ?

1. Pour les élèves souhaitant une 3ème prépa métier :

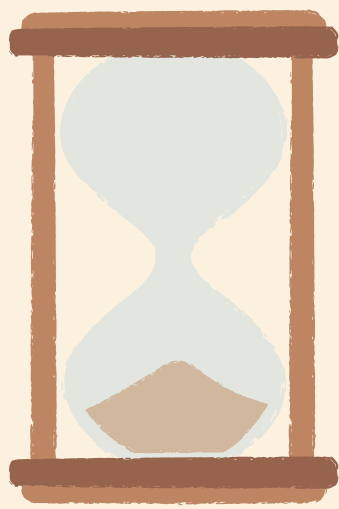
Le dossier à établir par le collège d'origine, dossier étudié en commission à la direction départementale

2. Pour les élèves issus de 3ème et les élèves souhaitant une réorientation :

Les élèves sont affectés suite à leurs vœux saisis sur Affelnet après avis favorable du conseil de classe

3. Pour les élèves souhaitant les formations de BP esthétique, formation Tailleur en 1 an, formation Siège en 1 an :

Les candidatures sont à déposer directement au lycée (dossier) et sont étudiées en commission interne.



- **La Télé-inscription et l'inscription :**

- La Télé-inscription évite-t-elle de se déplacer pour s'inscrire ?

La télé-inscription via Educonnect permet de valider sa place suite à l'avis d'affectation mais un RDV en présentiel sera proposé, début Juillet pour finaliser l'inscription.



• L'Internat :

- Quel est le coût de l'internat ?

le tarif d'internat pour 2025-2026 était de 1433.04€/an (mensualisation possible).

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer.

- Quels sont les critères pour obtenir une place à l'internat ?

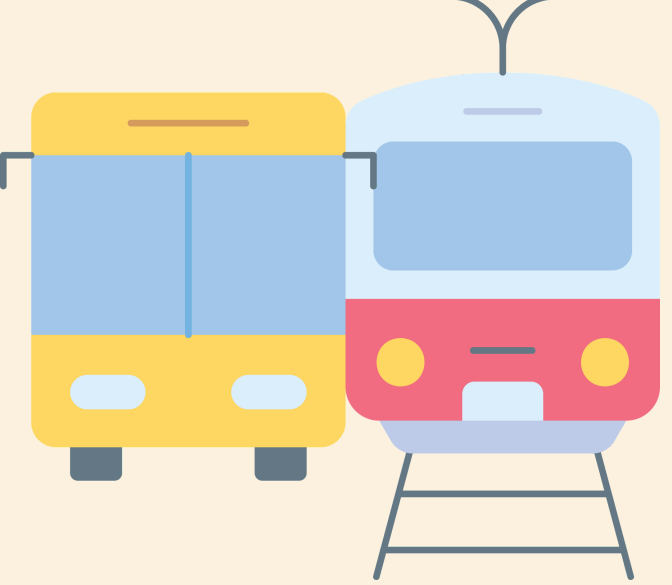
Les élèves de 3ème Prépa-métier ne sont pas accueillis à l'internat

La demande d'internat se fait en même temps que les vœux d'affectation sur Affelnet (cocher la case « internat » 1 case par vœu saisi).

- Où sont situés les internats ?

Le lycée V. Lépine ne possède pas d'internat mais conventionne avec différents établissements proches qui réservent des places pour nos élèves éloignés.

Les internes sont accueillis sur différentes sites : Lycée J. Verne, Lycée Fresnel, Lycée Rostand. Les places sont affectées par la commission de la DSDEN sur critères sociaux.



• Les transports :

- Quels transports ai-je à ma disposition pour me déplacer ?

De la Gare /Lycée Victor Lépine : Tram T1 ou T3.

Du Lycée Victor Lépine /internat lycée Jules Verne : bus N°10 (3 min) ou environ 15 minutes à pied..

- Du Lycée Victor Lépine /Internat lycée Fresnel ou lycée Rostand Tram T3 environ 10 min.
- Pour les internes, la carte de transport est prise en charge par l'établissement à l'inscription avec un financement Conseil Régional Normandie.



Les formations proposées au Lycée V. Lépine :

CAP (2 ans) :

1. CAP Métier de l'Entretien des Textiles : (12 places)
2. CAP Esthétique, (16 places)
3. CAP Métier Vêtements Flous (14 places)

BAC (3 ans) :

1. Bac Gestion et administration (48 places)
2. Bac Couture et Confection (28 places)
3. Bac Tapisserie d'Ameublement (12 places)
4. BAC Marchandisage Visuel (12 places)
5. BAC Coiffure (16 places)
6. BAC Esthétique (24 places)

Formations de spécialisation en 1 an accessibles après l'obtention d'un diplôme

1. Formation spécialisation Siège
2. Formation Vêtement Tailleur Dame

Brevet Professionnel Esthétique

1. En BP (2 ans) en ALTERNANCE (1 sem /mois) : Formation accessible après l'obtention du CAP Esthétique
2. BP en 1 an en ALTERNANCE après un Bac Esthétique

Réorientation et options:

- **Est-il facile de se réorienter ?**

Il est possible de se réorienter mais en fonction des places vacantes, les élèves disposent donc de moins de possibilités qu'après la classe de 3ème. Les professeurs principaux, Les psychologues de l'éducation nationale en établissement ou au CIO sont les personnels ressources pour ces questions.

- **Est-il possible de poursuivre ses études après un CAP ?**

Oui vers un autre CAP en 1 an ou vers une passerelle en 1ère BAC en fonction des places vacantes.

- **Est-il possible d'entrer au lycée V. Lépine après une seconde générale ?**

Oui en saisissant des vœux sur Affelnet via un dossier de 1ère passerelle auprès du lycée d'origine en fonction des places vacantes. Dès la rentrée, des modules de rattrapage sont alors mis en place pour que ces élèves récupèrent les bases des enseignement professionnels de l'année de seconde.

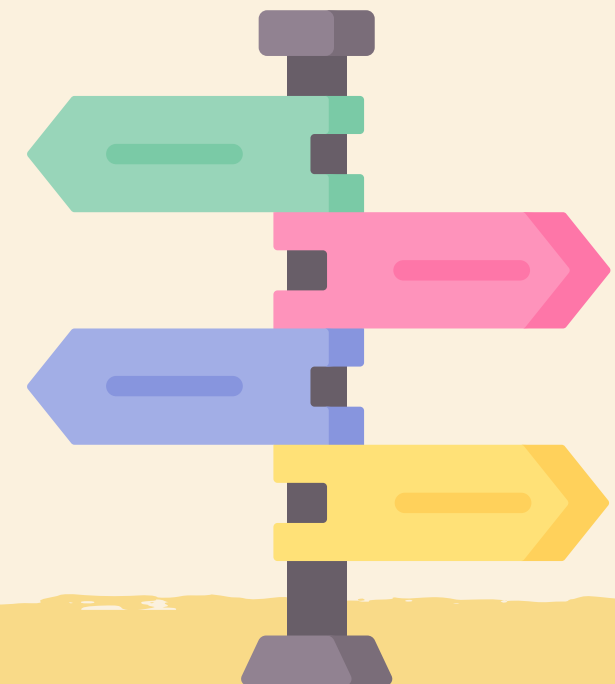
- **Quelles sont les options proposées ?**

- **Pour la filière Gestion administration :**

- 1. DNL anglais
- 2. DNL espagnol
- 3. Option UF3S

- **Quelles sont les langues enseignées ?**

- 1. Anglais
- 2. Allemand
- 3. Espagnol
- 4. Italien





• Les horaires :

- Quelles sont les horaires De l'établissement ?

Les cours débutent au plus tôt à 8H10 et finissent au plus tard à 16H55.

- Y a-t-il des cours le mercredi après-midi ?

Oui, uniquement :

- Pour Les classes de Brevet professionnel Esthétique
- Pour la formation Vêtement Tailleur Dame en 1 an
- Pour la formation spécialisation siège en 1an
- Et en début d'année pour les élèves arrivant en classe de première BAC pour les modules de remise à niveau de l'enseignement professionnel de seconde.



• Les stages :

Pour les élèves de 3ème prépa métier : 2 à 3 semaines par an.



• Les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) :

1. CAP 2 ans : 12 à 14 semaines réparties sur 2 an de formation
2. Bac : 20 semaines réparties sur 3 ans de formation
3. Formation Vêtement Tailleur Dame : 7 semaines reparties sur 1 an de formation ou par apprentissage
4. Formation spécialisation Siège : 2 jours filés/ semaine ou par apprentissage



• Les Bourses et Aides financières :

- Pour faire une demande de bourse, il faut cocher la case étude automatique du droit à la bourse sur le dossier d'inscription du lycée. Une étude automatique est faite sans dossier. complémentaire à remplir. Pour en bénéficier, vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser des plafonds, selon le nombre d'enfants que vous avez à charge. Le montant de la bourse de lycée varie en fonction de vos ressources et de vos charges.
- En cas de difficultés financières pour un élève de l'établissement, le fonds social permet de venir en aide aux familles. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'intendance et/ou de l'assistante sociale (prise de rendez-vous à la vie scolaire). Un dossier à compléter vous sera remis pour étude en commission de fonds social trimestriel ou en aide d'urgence.